

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE DE SAVIGNY**

Numéro SIRET : **21740260100017**

POSTE COMPTABLE : **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : Budget Principal**

**ANNEE 2015**

<b>Code INSEE</b> 74260	<b>COMMUNE DE SAVIGNY</b> Budget Principal	<b>BP</b> 2015
----------------------------	---	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	806
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	31
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Communes du Genevois	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	822,13	0,00
2	Produits des impositions directes / population	288,69	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	919,30	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	617,52	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	105,53	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	25,95%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	96,59%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	67,17%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP 2015</b>
---	----------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

<p>I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,</li> <li>- au niveau du chapitre pour la section d'investissement. <ul style="list-style-type: none"> <li>- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.</li> <li>- sans vote formel sur chacun des chapitres.</li> </ul> </li> </ul> <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".</p> <p>III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).</p> <p>IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.</p> <p>V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2014 après le vote du compte administratif 2014.</p>
--

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	954 417,00	731 759,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 222 658,00

= = =

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	954 417,00	954 417,00
--	--	------------	------------

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	659 312,61	757 922,24

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 98 609,63	(si solde positif)

= = =

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	757 922,24	757 922,24
--	---	------------	------------

## TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	1 712 339,24	1 712 339,24
--	---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	193 279,48	0,00	189 820,00	189 820,00	189 820,00
012	Charges de personnel	187 145,00	0,00	169 843,00	169 843,00	169 843,00
014	Atténuations de produits	50 500,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
65	Autres charges gestion courante	160 198,00	0,00	180 798,00	180 798,00	180 798,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>591 122,48</b>	<b>0,00</b>	<b>618 461,00</b>	<b>618 461,00</b>	<b>618 461,00</b>
66	Charges financières	20 942,00	0,00	24 956,00	24 956,00	24 956,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			11 000,00	11 000,00	11 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>612 064,48</b>	<b>0,00</b>	<b>654 417,00</b>	<b>654 417,00</b>	<b>654 417,00</b>
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	300 275,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>300 275,00</b>		<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>912 339,48</b>	<b>0,00</b>	<b>954 417,00</b>	<b>954 417,00</b>	<b>954 417,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

954 417,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	27 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
70	Produits des services	400,00	0,00	960,00	960,00	960,00
73	Impôts et taxes	288 000,00	0,00	284 799,00	284 799,00	284 799,00
74	Dotations et participations	406 000,00	0,00	412 000,00	412 000,00	412 000,00
75	Autres produits gestion courante	11 500,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>732 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>731 759,00</b>	<b>731 759,00</b>	<b>731 759,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 149,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>735 049,00</b>	<b>0,00</b>	<b>731 759,00</b>	<b>731 759,00</b>	<b>731 759,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>735 049,00</b>	<b>0,00</b>	<b>731 759,00</b>	<b>731 759,00</b>	<b>731 759,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

222 658,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

954 417,00

## Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

300 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	458 231,44	0,00	431 544,61	431 544,61	431 544,61
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		458 231,44	0,00	491 544,61	491 544,61	491 544,61
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	55 751,00	0,00	52 418,00	52 418,00	52 418,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	113 004,00	0,00	113 004,00	113 004,00	113 004,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		168 755,00	0,00	165 422,00	165 422,00	165 422,00
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		626 986,44	0,00	656 966,61	656 966,61	656 966,61
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			2 346,00	2 346,00	2 346,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				2 346,00	2 346,00	2 346,00
<b>TOTAL</b>		626 986,44	0,00	659 312,61	659 312,61	659 312,61
						+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>						<b>98 609,63</b>
						=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>757 922,24</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	31 700,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	361 182,00	0,00	302 027,24	302 027,24	302 027,24
138	Départements		0,00	10 895,00	10 895,00	10 895,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		392 882,00	0,00	457 922,24	457 922,24	457 922,24
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		392 882,00	0,00	457 922,24	457 922,24	457 922,24
021	Virement de la section de fonct. (4)	300 275,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		300 275,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
<b>TOTAL</b>		693 157,00	0,00	757 922,24	757 922,24	757 922,24
						+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						<b>0,00</b>
						=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>757 922,24</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

300 000,00

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2015</b>
---	-----------	-------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	189 820,00		189 820,00
012	Charges de personnel	169 843,00		169 843,00
014	Atténuations de produits	78 000,00		78 000,00
65	Autres charges gestion courante	180 798,00		180 798,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	24 956,00	0,00	24 956,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	11 000,00		11 000,00
023	Virement à la section d'investissement		300 000,00	300 000,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>654 417,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>954 417,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

954 417,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	52 418,00	2 346,00	54 764,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	60 000,00	0,00	60 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	431 544,61	0,00	431 544,61
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	113 004,00	0,00	113 004,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>656 966,61</b>	<b>2 346,00</b>	<b>659 312,61</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

98 609,63

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

757 922,24

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	23 000,00		23 000,00
70	Produits des services	960,00		960,00
73	Impôts et taxes	284 799,00		284 799,00
74	Dotations et participations	412 000,00		412 000,00
75	Autres produits gestion courante	11 000,00	0,00	11 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>731 759,00</b>	<b>0,00</b>	<b>731 759,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

222 658,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

954 417,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	145 000,00	0,00	145 000,00
13	Subventions d'investissement	10 895,00	0,00	10 895,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		300 000,00	300 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>155 895,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>455 895,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

302 027,24

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

757 922,24

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>193 279,48</b>	<b>189 820,00</b>	<b>189 820,00</b>
60611	Eau & assainissement		1 000,00	1 000,00
60612	Energie-électricité	26 500,00	27 000,00	27 000,00
60621	Combustibles	3 000,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	1 200,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60632	F. de petit équipement	3 000,00	4 000,00	4 000,00
60633	F. de voirie	5 000,00	6 000,00	6 000,00
60636	Vêtements de travail	220,00	220,00	220,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres,disques,cassettes	1 500,00	1 500,00	1 500,00
61522	Entretien de bâtiments	5 000,00	15 000,00	15 000,00
61523	Entretien de voies et reseaux	15 000,00	48 500,00	48 500,00
61524	Entretien de bois et forêts	2 000,00	8 000,00	8 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	6 000,00	11 000,00	11 000,00
616	Primes d'assurances	6 600,00	6 200,00	6 200,00
6182	Doc. générale et Technique	200,00	300,00	300,00
6188	Autres frais divers	78 709,48	10 000,00	10 000,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	8 500,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	500,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés		0,00	0,00
6237	Publications	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6251	Voyages et déplacements	150,00	150,00	150,00
6261	Frais d'affranchissement	800,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunication	3 000,00	3 000,00	3 000,00
627	Services bancaires et assimil		0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	1 900,00	1 950,00	1 950,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>187 145,00</b>	<b>169 843,00</b>	<b>169 843,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations au FNAL	100,00	100,00	100,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6338	Autres impôts & taxes		300,00	300,00
6411	Personnel titulaire	94 000,00	100 000,00	100 000,00
6413	Personnel non titulaire	4 700,00	5 000,00	5 000,00
6416	Emplois d'insertion		0,00	0,00
64168	Autres	9 200,00	10 000,00	10 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	17 800,00	14 000,00	14 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	30 500,00	24 000,00	24 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	300,00	900,00	900,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	6 000,00	7 700,00	7 700,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	625,00	800,00	800,00
6458	Cotisations autres organismes	600,00	1 043,00	1 043,00
6475	Médecine du travail	420,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales	900,00	1 000,00	1 000,00
6488	Autres charges		0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>50 500,00</b>	<b>78 000,00</b>	<b>78 000,00</b>
73911	Rev et rest° contribut° directes		0,00	0,00
7391178	Autres rest° dégrèv cont directe		500,00	500,00
7392	Prélèv pour reversem fiscalité		0,00	0,00
73923	Reversements sur FNGIR	47 500,00	47 500,00	47 500,00
73925	Fonds péréquat° recettes fiscal	3 000,00	30 000,00	30 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>160 198,00</b>	<b>180 798,00</b>	<b>180 798,00</b>

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6531	Indemnités élus	26 500,00	25 000,00	25 000,00
6533	Cotisations retraite élus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6535	Formation élus		1 000,00	1 000,00
6554	Contribution organ.regroup.	109 477,00	134 395,00	134 395,00
65736	Etablist. et services rattachés		0,00	0,00
657362	CCAS	9 700,00	6 500,00	6 500,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	13 521,00	12 903,00	12 903,00
<b>656</b>	<b>Frais de fonct. des grpes d'élus</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>	<b>591 122,48</b>	<b>618 461,00</b>	<b>618 461,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>20 942,00</b>	<b>24 956,00</b>	<b>24 956,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 735,00	24 850,00	24 850,00
6618	Intérêts des autres dettes	207,00	106,00	106,00
6681	Indemn. rembours emprunt risque		0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d)(6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues Fonct (e)</b>		<b>11 000,00</b>	<b>11 000,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	<b>612 064,48</b>	<b>654 417,00</b>	<b>654 417,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>300 275,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance		0,00	0,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>300 275,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (10)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>300 275,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>912 339,48</b>	<b>954 417,00</b>	<b>954 417,00</b>

+

RESTES A REALISER 2014 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

954 417,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>27 000,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>23 000,00</b>
6419	Remb. rémunérations de personnel	16 000,00	18 000,00	18 000,00
6459	Remb. sur charges de Sécu.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6479	Remb. autres charges sociales	6 000,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits des services</b>	<b>400,00</b>	<b>960,00</b>	<b>960,00</b>
7022	Coupes de bois		600,00	600,00
70311	Concessions dans les cimetières	80,00	0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	160,00	200,00	200,00
70611	Redevance ordures ménagères	160,00	160,00	160,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.		0,00	0,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>288 000,00</b>	<b>284 799,00</b>	<b>284 799,00</b>
7311	Contributions directes		0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	223 000,00	229 799,00	229 799,00
73112	C.V.A.E.		0,00	0,00
7321	Attribution de compensation		0,00	0,00
7351	Taxe sur l'électricité	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7381	Taxe add. droits de mutation	50 000,00	40 000,00	40 000,00
7388	Autres taxes diverses		0,00	0,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>406 000,00</b>	<b>412 000,00</b>	<b>412 000,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	90 000,00	74 000,00	74 000,00
74121	Dot Solidarité rurale	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74127	Dot nationale de péréquation		0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux		0,00	0,00
74831	Dotat° et compensat° TP		0,00	0,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	2 000,00	4 000,00	4 000,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7484	Dotation de recensement		0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°	300 000,00	320 000,00	320 000,00
<b>75</b>	<b>Autres produits gestion courante</b>	<b>11 500,00</b>	<b>11 000,00</b>	<b>11 000,00</b>
752	Revenus des immeubles	11 500,00	11 000,00	11 000,00
758	Prod. divers de gest° courante		0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>732 900,00</b>	<b>731 759,00</b>	<b>731 759,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>2 149,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7718	Autres produits except. gestion		0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)	2 149,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers		0,00	0,00
<b>78</b>	<b>Reprise sur amort et provisions (d) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>735 049,00</b>	<b>731 759,00</b>	<b>731 759,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>735 049,00</b>	<b>731 759,00</b>	<b>731 759,00</b>

+

RESTES A REALISER 2014 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

222 658,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

954 417,00

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP	2015
--	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		60 000,00	60 000,00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°		60 000,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	458 231,44	431 544,61	431 544,61
2111	Terrains nus	1 000,00	10 000,00	10 000,00
2116	Cimetières		10 000,00	10 000,00
2117	Bois,forêts		5 000,00	5 000,00
2128	Agencements & aménagements		30 000,00	30 000,00
21311	Hôtel de ville	296 262,00	60 000,00	60 000,00
21312	Bâtiments scolaires		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	90 000,00	20 000,00	20 000,00
2151	Réseaux de voirie	46 969,44	257 544,61	257 544,61
21534	Réseaux d'électrification	4 000,00	4 000,00	4 000,00
21538	Autres réseaux		20 000,00	20 000,00
2156	Matériel d'incendie		0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage	2 000,00	1 000,00	1 000,00
2157	Matériel de voirie		0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage	2 000,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres matériels & outillage	1 000,00	2 000,00	2 000,00
21783	Matériel de bureau et informat.		0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et info.	9 000,00	2 000,00	2 000,00
2184	Mobilier	6 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		458 231,44	491 544,61	491 544,61
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
10222	FCTVA		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	55 751,00	52 418,00	52 418,00
1641	Emprunts en euros		52 418,00	52 418,00
16411	16411	51 356,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00
16875	Dettes envers group.de CL	4 395,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières	113 004,00	113 004,00	113 004,00
27638	Autres établissements publics	113 004,00	113 004,00	113 004,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
Total des dépenses financières		168 755,00	165 422,00	165 422,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		626 986,44	656 966,61	656 966,61
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		2 346,00	2 346,00
168751	Autres dettes du GFP		2 346,00	2 346,00
2138	Autres constructions		0,00	0,00
27638	Autres établissements publics		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			2 346,00	2 346,00

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal			BP	2015
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES			B1	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	626 986,44	659 312,61	659 312,61	
			+	
RESTES A REALISER 2014 (11)			0,00	
			+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			98 609,63	
			=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			757 922,24	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	392 882,00	447 027,24	447 027,24
10222	FCTVA	25 000,00	125 000,00	125 000,00
10223	TLE	1 700,00	0,00	0,00
10226	Taxe aménagt Verst sous-densité	5 000,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement	361 182,00	302 027,24	302 027,24
138	Autres subventions d'investissement non transférables		10 895,00	10 895,00
1381	Etat & établ.nationaux		10 895,00	10 895,00
1383	Départements		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		392 882,00	457 922,24	457 922,24
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		392 882,00	457 922,24	457 922,24
021	Virement de la section de fonct.	300 275,00	300 000,00	300 000,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		300 275,00	300 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
168751	Autres dettes du GFP		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		300 275,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		693 157,00	757 922,24	757 922,24

+

RESTES A REALISER 2014 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	757 922,24
--	------------



<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP 2015</b>
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00 <sup>a</sup>	0,00	0,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b> <sup>c</sup>	<b>0,00</b> <sup>d</sup>

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal</b>	<b>BP</b>	<b>2015</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)</b>	<b>A2.2</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					825 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					825 000,00									
002879501	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE				425 000,00	F		4.99	0		M	P	O	A-1
5003879	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES				100 000,00	F		4.57	0		T	P	O	A-1
	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	27/06/2013	01/10/2013	10/01/2014	300 000,00	F		3.05	0		A	C	N	A-1
<b>Total général</b>					825 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2015											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>				669 073,08					51 355,40	20 734,60	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				669 073,08					51 355,40	20 734,60	0,00	0,00
002879501	N			299 633,83	12,00	F		4,99	15 176,60	14 607,76		0,00
5003879	N			69 439,25	7,00	F		4,65	6 178,80	3 068,48		0,00
	N			300 000,00	9,00	F		3,05	30 000,00	3 058,36	0,00	0,00
<b>Total général</b>				669 073,08					51 355,40	20 734,60	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

## A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	669 073,08					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2015 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS                  SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET                  (article L. 2311-7 du CGCT)</b>	<b>B1.7</b>

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574			Louveterie		200,00
6574			MJC		11 125,00
6574			Mutame		78,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);  
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



## IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE  
OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
SI Complexe sportif		Sans fiscalité propre	16 079,00
SI d'Aménagement du Vuache		Sans fiscalité propre	3 825,00
SI de Protection et de Conservation du Vuache		Sans fiscalité propre	1 736,00
SIVU des Ecoles de Jonzier-Savigny		Sans fiscalité propre	112 457,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
Amicale des Savigny de France		Sans fiscalité propre	298,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP 2015
--	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2014 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2014 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2014 (%)
Taxe d'habitation	1 290 000,00	0,000	10,970	0,000	141 513,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	743 100,00	0,000	10,520	0,000	78 174,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	28 800,00	0,000	35,110	0,000	10 112,00	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>2 061 900,00</b>	<b>0,000</b>			<b>229 799,00</b>	<b>0,000</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Présenté par le Le Maire,  
A SAVIGNY, le 25/03/2015  
Le Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ORDINAIRE.  
A SAVIGNY, le 25/03/2015

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	14
VOTES : Pour :	14
Contre :	0
Abstention :	0
Date de convocation :	19/03/2015

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le ....., et de la publication le .....

A SAVIGNY, le .....

## SOMMAIRE

### I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
 p.3 B - Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections  
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles  
 p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles  
 p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
 p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
 p.18 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

### IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.19	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.21	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.22	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats de credit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.23	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
	C1 - Etat du personnel		X
p.24	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.25	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>			
p.26	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.27	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)